

Des agents de placement du Service national de placement, en poste dans un certain nombre de centres, s'occupent d'assurer aux Indiens des facilités d'accès au travail rémunéré et d'encourager l'embauchage des Indiens dans une plus grande variété d'occupations. Le programme comprend aussi la formation professionnelle. La Direction des affaires indiennes a pris les dispositions nécessaires afin que des organisations locales s'occupent de conseiller les Indiens qui s'établissent dans des centres urbains en dehors des réserves. La Direction s'occupe aussi d'encourager l'établissement de familles indiennes dans le domaine d'entreprises minières, fournissant conseils et autre assistance. On a dépensé environ \$1,200,000 en 1963-1964 en vertu du Programme d'embauchage communautaire qui crée des emplois dans les réserves par le financement de travaux dont l'objet est de mettre en valeur et d'améliorer les biens publics des réserves. On encourage les Indiens à s'occuper directement de la préparation et de l'exécution de ces projets et d'assumer ainsi un rôle plus important dans le progrès de leur collectivité et la mise en valeur de leurs ressources naturelles. Vers le milieu de 1964, on a annoncé que le Programme de développement communautaire sera enrichi, et que des crédits de \$3,500,000 y seront consacrés au cours des trois prochaines années dans le but d'augmenter le niveau de développement dans les collectivités indiennes. La Direction des affaires indiennes dirigera ce Programme en collaboration avec des organismes provinciaux et autres.

Certaines provinces collaborent à l'exécution de programmes de mise en valeur des ressources naturelles renouvelables. Les prix légèrement plus élevés des fourrures ont stimulé l'intérêt et l'activité dans le domaine du piégeage et, selon certains indices, 1963-1964 sera la meilleure année pour la fourrure depuis quinze ans. Grâce à la plus grande attention accordée au tourisme récemment, plusieurs projets mis à exécution dans les réserves ont donné d'excellents résultats; grâce à la formation et à la réclame, les occasions d'emploi sont plus nombreuses dans le guidage et, en plusieurs régions, il se manifeste une préférence marquée pour les guides indiens. La participation des Indiens à la pêche commerciale continue d'augmenter et, dans certaines régions, cette occupation a plus d'importance économique que le piégeage; en 1963, le piégeage a rapporté près de 7 millions de dollars aux Indiens tandis que la pêche commerciale leur a rapporté plus de \$5,500,000. L'exploitation forestière dans les réserves, aussi bien que dans les régions adjacentes, fournit beaucoup de travail aux Indiens; les Indiens produisent environ 90 p. 100 de la coupe annuelle dans les réserves. La vente des produits forestiers rapporte plus de 7 millions de dollars annuellement aux fonds des bandes tandis que les droits de coupe leur rapportent environ \$700,000. On fournit de l'aide aux Indiens pour l'exploitation des scieries, des établissements de décorticage et de traitement des poteaux de clôture, et des meules de charbon de bois, tandis que le reboisement et la lutte contre les incendies de forêt fournissent un revenu additionnel. L'exploitation des ressources en minéraux des terres des réserves ajoute en moyenne deux millions de dollars par année aux fonds des bandes, la majeure partie venant des ressources en pétrole et en gaz de l'Alberta.

En 1963, les Indiens ont confectionné et vendu pour \$900,000 d'articles d'artisanat. Pour encourager cette importante occupation à temps partiel, la Direction des affaires indiennes assure un service de commercialisation et fournit les matériaux de base ainsi que d'autres formes d'assistance remboursable. Les Indiens qui cultivent la terre sont admissibles à l'assistance en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, et d'autres lois fédérales d'application générale. En outre, la Direction fournit une aide financière en vue d'encourager les jeunes Indiens à s'adonner à l'agriculture et pour aider ceux qui s'y adonnent déjà. La Direction est disposée à aider les Indiens à financer des coopératives et de petites entreprises, pourvu que la direction compétente soit assurée et que les Indiens en cause connaissent les principes et les méthodes des affaires et participent financièrement à l'entreprise.

Les Indiens exécutent un certain nombre de projets à l'aide de leurs fonds de bande. Au cours de l'année 1963-1964, ils ont dépensé \$41,500 pour permettre aux cultivateurs indiens de se procurer du bétail; cette assistance est remboursable. L'aide financière à l'agriculture, à peu près entièrement remboursable, a atteint \$102,200 et l'achat de machi-